



Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans

8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0 Tél. : (418) 829-2206 / Fax : (418) 829-0997
Courriel : info@stjeanio.ca

Aux Contribuables de la susdite municipalité

Avis public

RÈGLEMENT 2022-392, MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2020-371 : RELATIF À L'UTILISATION DES ÉCOCENTRES DE LA VILLE DE QUÉBEC

**Est par les présentes donné
par la soussignée**

QU'un avis de motion a été donné lors de la séance du conseil du 4 avril 2022;

QUE le 4 avril 2022, le projet de règlement 2022-392, modifiant le règlement 2020-371 a été présenté ;

QUE le 2 mai 2022, le règlement 2022-392, modifiant le règlement 2020-371 a été adopté ;

QUE le règlement 2022-392 est entré en vigueur le 3 mai 2022 ;

EN CONSÉQUENCE, tout intéressé peut en prendre connaissance au Centre administratif de Saint-Jean, situé au 8, chemin des Côtes, aux jours et heures habituelles d'ouverture.

DONNÉ À Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans, mardi, 3 mai 2022


Chantal Daigle

Directrice générale, greffière-trésorière